



Roadmap

Revue des activités professionnelles des
professions de santé

European Convention
Center Luxembourg

6 juillet 2022

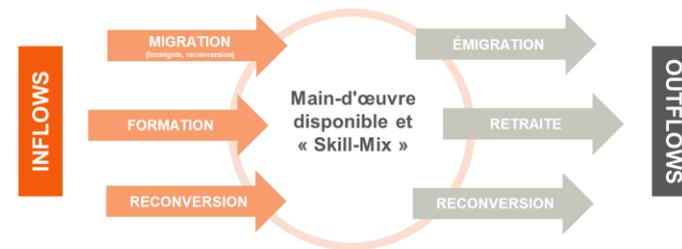


LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Revue des activités professionnelles des professions de santé

Compte-rendu du GT 3: Démographie médico-soignante: leviers pour prévenir une pénurie

- Faciliter la **collaboration** entre plusieurs professionnels de santé
- Saisir les chances de la **digitalisation** pour améliorer le quotidien des professionnels de santé
- Introduction de **nouveaux profils** au niveau des soins et notamment introduction d'un profil diplôme de niveau Bachelor
- Revoir de manière générale les **attributions professionnelles**
- Réformer les **représentations professionnelles** (CM, CSCPS)
- Disposer de **données** fiables sur les besoins actuels et futurs de professionnels de santé
- Concevoir la **médecine universitaire** au Luxembourg
- Renforcer les **facteurs d'attractivité** de manière générale
- **Promouvoir et valoriser** les professions de santé



Les leviers qui peuvent influencer la «workforce»:

FORMATION	MIGRATION	CONDITIONS DE TRAVAIL
RETRAITE / RECONVERSION	SKILL-MIX	INNOVATION

Les objectifs du projet...

- **Objectif 1** : s'assurer que les professions de santé visées par la Loi du 26 mars 1992 maintiennent une **base légale** pour l'exercice de leurs activités après la date butoir du 30 juin 2023
- **Objectif 2** : s'assurer que les **programmes bachelor** à l'Université du Luxembourg puissent être lancés suite à l'actualisation des missions/compétences/attributions des professions concernées
- **Objectif 3** : s'assurer que les professions de santé disposent d'une **définition contemporaine** de leurs professions qui est en lien avec les réalités du terrain (prises en charge complexifiées, pression sur les durées de séjour, évolution de la médecine, défi de maintenir les professionnels de santé, alignement aux besoins et attentes du système de santé) et qui permettra une nouvelle forme de collaboration entre les différentes professions impliquées dans les soins de santé.

Revue des activités professionnelles des professions de santé

...et l'approche pour atteindre ces 3 objectifs

- **Groupe A** : Professions dont les **textes seront repris (dans une première phase) dans la nouvelle loi sans modification** par rapport aux RGDs existants. Toutes les professions visées par la Loi du 26 mars 1992 font partie intégrante de ce groupe.
- **Groupe B** : Professions dont les **textes seront adaptés**. Les professions qui font partie intégrante du groupe B sont les professions de santé dont une formation niveau bachelor sera proposée à l'Université du Luxembourg,
 - L'infirmier responsable de soins généraux (2024-2025)
 - L'infirmier en anesthésie et réanimation (2023-2024)
 - L'infirmier psychiatrique (2023-2024)
 - L'infirmier en pédiatrie (2023-2024)
 - L'assistant technique de chirurgie (2023-2024)
 - L'assistant technique médical de radiologie (2024-2025)
 - La sage-femme (2024-2025)ainsi que :
 - L'aide-soignant

Revue des activités professionnelles des professions de santé

Envergure des travaux en cours – vue d’ensemble des réunions de travail et des acteurs impliqués

- Refonte en cours par un travail interdisciplinaire avec les parties prenantes concernées / **concertation avec les acteurs du Gesundheitsdësch**

Profession	Membres du GT
Infirmière responsable de soins généraux	COPAS, FHL, ANIL, CSCPS
Infirmière spécialisée en santé mentale et psychiatrie	COPAS, FHL, ALPD, CSCPS
Infirmière spécialisée en anesthésie et réanimation	FHL, ALIAR, CSCPS
Infirmière spécialisée en pédiatrie	COPAS, FHL, ALIAR, CSCPS
Assistant technique médical de chirurgie	ALATMC, FHL...
Technologue en imagerie médicale	FHL, ALAR, CSCPS
Aide-soignant	COPAS, FHL, ALAS, LTPS, MEN
Sage-femme	COPAS, FHL, ALFS, CSCPS

Revue des activités professionnelles des professions de santé

Approche pour la redéfinition des activités professionnelles

- Méthodologie appliquée pour chaque profession:
 1. Définition des rôles et missions pour chaque profession (**champ d'exercice**)
 2. Définition **tronc commun**: activité professionnelles communes aux professions de santé, rapprochement de l'ensembles des professions, évolution constante ainsi que valorisation des professions
 3. **Activités** professionnelles spécifiques pour chaque profession, basées sur les principes du evidenced-based medicine & nursing. Ne peuvent être exercées qu'à l'intérieur des balises fixées par le champ d'exercice

1

Exemple Champ d'exercice IRSG

L'infirmier est responsable de la prise en charge globale du patient tout au long de son parcours de soins. Il observe, surveille et évalue l'état de santé du patient. Il détermine, met en œuvre et ajuste au besoin le plan thérapeutique infirmier qui détermine les soins infirmiers à prodiguer au patient...

2

Exemple AP tronc commun

TC AP1 : Recenser et traiter des données professionnelles et **scientifiques** dans un but de recherche et développer les nouvelles pratiques et des nouvelles compétences
TC AP2 : **Formateur** pour ses pairs et les futurs professionnels de la santé
TC AP3 : **Partenaire** à l'élaboration de politiques pour toutes les questions concernant les soins de santé...

3

Exemple AP inf. pédiatrie

AP1 : Evaluation clinique de l'enfant symptomatique et asymptomatique
AP3 : Surveillance clinique du prématuré, du nouveau-né, de l'enfant aux urgences, incluant le monitoring et l'ajustement du PTI
AP8 : Contribuer au meilleur état de santé de l'enfant

...

Les principales innovations pour garantir la disponibilité de professionnels de santé en améliorant l'attractivité des professions (1/2)

- 1. Disponibilité** au niveau national de soignants d'un point de vue quantitatif et qualitatif pour le système sanitaire
 - Élargissement du périmètre de responsabilité de l'IRSG avec revue de l'exercice
 - Solide formation en sciences de la vie, sciences comportementales et sciences infirmières
- 2. Nouveautés dans l'exercice**
 - Adaptation de la formation aux domaines de promotion de la santé; d'accompagnement de la vulnérabilité; de prévention de la maladie;
 - Possibilités d'acquisition de nouvelles compétences tout au long de la carrière professionnelle
- 3. Coopérations** sécurisées et pluridisciplinarité
 - Introduction du concept "activités professionnelles spécifiques à la profession" et "activités professionnelles partagées avec d'autres professions"
 - Suppression des listes des actes délégués
 - Lien avec l'ordre médical sous différentes formes (Prescription médicale individuelle, protocole médical préétabli...)

Les principales innovations pour garantir la disponibilité de professionnels de santé en améliorant l'attractivité des professions (2/2)

4. **Emancipation** de la profession

- Mise en avant du périmètre de travail au quotidien et prise en compte de toutes les activités
- L'introduction des "activités professionnelles spécifiques et partagées" permet la coopération entre professions de santé
- Élément clef pour la mise en place de parcours de soins intégrés

5. **Transparence** et homogénéisation des prises en charge

- Canaux de décision plus courts et plus transparents sur base de protocoles médicaux
- Importance de la documentation du parcours, du plan thérapeutique infirmier

6. Alignement de la profession aux **évolutions** nationales et internationales de la pratique infirmière

- Définition des profession conformes aux définitions OMS et International Council of Nursing

7. Devoirs et **déontologie**

- Devoir d'agir avec compétences (formation continue)
- Mission de qualité et de recherche
- Patient partenaire